

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
Fargniers
place Carnegie

Mairie de Fargniers

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010920

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : repéré

Référence du dossier Monument Historique : PA02000018

Désignation

Dénomination : hôtel de ville, mairie

Parties constituantes non étudiées : logement, tennis

Compléments de localisation

anciennement commune de Fargniers

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Le plan illustrant l'article publié dans la revue *Conciliation internationale* de 1922, représente la partie nord de la place, sur laquelle figure à cet emplacement la nouvelle mairie de Fargniers. Un jeu de boules et un jeu d'arc sont prévus au nord de la mairie, au coeur d'un jardin public.

L'article publié en 1927 renseigne sur la distribution intérieure : "au rez-de-chaussée, un hall magnifique, les bureaux du greffe, du secrétariat, le cabinet du maire, celui des adjoints, un bureau de perception, le logement du concierge. On accède au 1er étage par un escalier d'honneur conduisant à une salle superbe où se font les mariages et les réunions du Conseil municipal. Cette vaste salle, d'aspect riche et sévère provoque l'admiration de tous les visiteurs par son ameublement, son éclairage électrique, ses larges baies. L'Hôtel de Ville est agrémenté par une pergola fleurie de rosiers et de géraniums et surmonté d'un beffroi du haut duquel la vue s'étend sur la vallée de l'Oise, la ville de Tergnier, avec ses ateliers, ses lignes de chemin de fer, Quessy et sa cité, Saint-Gobain et ses usines."

La photographie et les plans du rez-de-chaussée et de l'étage de la mairie sont publiés par Ch. Massin et attribué à Guidetti frères, architectes. Le toit terrasse à l'ouest était surmonté d'une pergola aujourd'hui disparue.

Les cours de tennis sont aménagés entre 1980 et 1982 (vues IGN).

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre Paul Louis Guidetti (architecte communal, attribution par source)

Description

L'édifice situé au nord de la place Carnegie comprend un bâtiment principal (actuellement à usage de mairie et poste) et un vaste terrain au nord, occupé par deux cours de tennis (sans filet central) et un mur d'entraînement.

Le bâtiment principal, construit en brique et couvert d'ardoises, compte quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un étage de comble). Il est formé d'un corps central à étage, dont la partie ouest est surmontée d'un beffroi, flanqué de deux ailes en rez-de-chaussée, dont l'une est couverte d'un toit terrasse à l'ouest. L'étage présente un fenestrage à meneau, filant au centre, qui éclaire deux pièces en suite. La toiture à coyaux est débordante. Le beffroi est surmonté

d'un toit à l'impériale et d'un lanternon. La cage d'escalier saillante (au nord) est éclairée par une haute baie à meneau. La porte principale en fer forgé est surmontée du monogramme RF.

Remaniements observés : baie murée au rez-de-chaussée (mur est) et adjonction d'une rampe d'accès en façade principale.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Typologies et état de conservation

Typologies : beffroi (1er quart 20e siècle)

Statut, intérêt et protection

La mairie de Fargniers est, avec le **foyer Carnegie**, l'un des deux seuls équipements construits sur la place à l'emplacement prévu sur le plan de Nénot et Bigot, de 1922.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1998/12/01

Bâtiments suivants de la place : l'hôtel de ville en totalité ; l'ancienne salle municipale en totalité ; les façades et toitures de l'ancien bureau de poste, du bâtiment de la pompe, de l'école maternelle, de l'ancienne école des filles et de l'ancienne école des garçons, de l'ancien pavillon des institutrices de l'école maternelle, de l'ancien logement des instituteurs et de celui des institutrices, du Foyer Carnegie, de l'ancien dispensaire ; le monument à Andrew Carnegie au centre de la place (cad. 300 AK 119, 121 à 123, 126, 128, 331 à 334) : inscription par arrêté du 1er décembre 1998.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- *La Technique sanitaire et municipale : hygiène, services techniques, travaux publics.* "Ville de Fargniers. Place Carnegie". 1927, p. 345-347.

Documents figurés

- **Commune de Fargniers. Plan des édifices communaux à reconstruire avec le généreux concours de la dotation Carnegie pour la paix internationale.** Extrait de Conciliation internationale. Les réparations. Les ruines de Fargniers et la dotation Carnegie. janvier 1922.

Annexe 1

Ville de Fargniers - La Technique sanitaire et municipale : hygiène, services techniques, travaux publics (1927)

VILLE DE FARGNIERS PLACE CARNEGIE

"La **place Carnegie** forme un vaste cercle de 200 mètres de diamètre, Elle est entourée par un boulevard de 15 mètres de large et traversée par la route nationale n° 38 de Noyon à Laon, route large de 18 mètres y compris les trottoirs [...]. De la place rayonnent différentes avenues : l'une vers Travecy et Saint-Ouentin, une autre vers Quessy et Ham, une troisième (l'avenue d'Estournelles-de-Constant) se dirige vers La Fère, et la rivière de l'Oise.

On peut admirer groupés sur la place Carnégie les bâtiments communaux farnois, qui peuvent être considérés comme des modèles de l'architecture moderne, c'est-à-dire des édifices exempts d'enjolivement, d'une grande sobriété de lignes, de proportions harmonieuses.

Ces bâtiments comprennent :

1) L'**Hôtel de Ville** [...] avec, au rez-de-chaussée, un hall magnifique, les bureaux du greffe, du secrétariat, le cabinet du maire, celui des adjoints, un bureau de perception, le logement du concierge. On accède au 1er étage par un escalier d'honneur conduisant à une salle superbe où se font les mariages et les réunions du Conseil municipal [...]. Cette vaste salle, d'aspect riche et sévère provoque l'admiration de tous les visiteurs par son ameublement, son éclairage électrique, ses larges baies. L'Hôtel de Ville est agrémenté par une pergola fleurie de rosiers et de géraniums, et surmonté d'un

beffroi du haut duquel la vue s'étend sur la vallée de l'Oise, la ville de Tergnier, avec ses ateliers, ses lignes de chemin de fer, Quessy et sa cité, Saint-Gobain et ses usines."

2) Le **bureau de poste**, bien aménagé, avec une salle d'attente spacieuse, un bureau très clair et des appartements confortables.

3) Le **bâtiment des pompes à incendies**, surmonté d'une sirène d'alarme, dresse vers le ciel sa tour à cinq étages, qui sert à la fois pour la manœuvre des pompes et de séchoir pour les tuyaux de refoulement.

4) Le **Foyer ou Bibliothèque Carnégie**, constitué : par une salle bien aérée, bien éclairée, bien chauffée, bien meublée, pouvant recevoir à la fois plus de 60 Lecteurs.

5) La **Salle Municipale**, ou salle de spectacle, de cinéma, de conférence, de bal, pouvant contenir 600 personnes assises. Elle comprend le hall d'entrée, une buvette, une petite salle de jeu, le contrôle, les lavabos w.-c., la cabine centrale d'électricité, enfin la salle de spectacle proprement dite, qui excite l'enthousiasme de tous les spectateurs ou visiteurs. La scène est grande, bien conditionnée les décors artistiquement brossés ; l'éclairage ne comprend pas moins de 800 ampoules de couleurs différentes ; les peintures, la tapisserie sont d'une nuance chaude et vive [...].

6) Les **Ecoles**, garçons et filles. Chaque groupe comprend six classes en gradins de 9 mètres sur 7, d'une hauteur cite 4 m. 50, avec éclairage bilatéral, ventilation automatique. Les classes sont desservies par un vestibule de 70 mètres de long sur 3 m. 50 de large servant de vestiaire et ayant, outre des porte-manteaux, douze lavabos de chacun six plates avec gobelet et brosse à dents pour chaque élève, offerte par la maison "Gibbs". A une extrémité du vestibule se trouve la salle d'attente pour les parents, à l'autre le bureau du directeur, au milieu la salle d'honneur. Dans toutes les pièces de chaque groupe scolaire, le degré de température nécessaire est assuré par chauffage central à la vapeur. Les deux cours de récréation ont chacune une superficie 15 ares et sont pourvues d'un immense préau dallé de 35 mètres sur 11 mètres, susceptible d'être converti en classes identiques à celles qui existent déjà si la population farnoise s'accroissait. Par les temps de pluie, sans aucunement être mouillés, sans se salir les pieds, les élèves peuvent se rendre aux w.-c. situés au fond de la cour. Ceux-ci ont été construits, avec chasses d'eau, selon toutes les règles de l'hygiène.

7) Les logements pour les instituteurs et pour les institutrices. Chaque immeuble se compose d'un logement de six pièces pour le directeur ou la directrice, de deux logements de quatre pièces pour les adjoints ou adjointes mariés, de trois logements de deux pièces pour les adjoints ou adjointes célibataires. Toutes Les pièces mesurent 4 mètres sur 4 mètres et chaque appartement a ses w.-c., l'eau, le gaz, l'électricité. Les bâtiments décrits ci-dessus sont depuis longtemps terminés. Deux autres : l'école maternelle et le logement de la directrice et des adjointes de celle école vont bientôt être achevés.

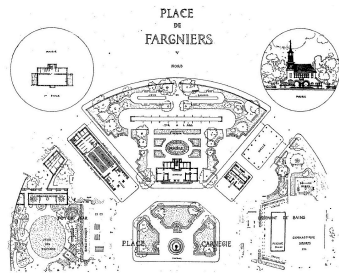
1° L'**école maternelle** a trois classes de 9 mètres sur 7 mètres et 4 m. 50 de hauteur, avec éclairage bilatéral. Elles sont comme dans les autres groupes scolaires desservies par un large couloir servant de vestiaire et de lavabo. A une extrémité de ce vestibule se trouvent les w.-c., dont les murs ont un revêtement de faïence ; ils sont pourvus de sièges ; ils contiennent une baignoire avec chauffe-bains pour les enfants ayant besoin d'être nettoyés. A l'autre extrémité existe une salle de repos avec petits lits.

2° Le logement de la directrice et des adjointes forme un charmant pavillon, aux pièces spacieuses, aux larges baies, avec tout le confort moderne.

Entre l'Hôtel de Ville et la Salle Municipale va bientôt se dresser le dernier bâtiment communal qui doit orner la place Carnégie. Il comprendra : Par devant, l'établissement de bains-douches, qui sera pourvu de huit cabines pour bains et huit cabines pour douches et d'une salle d'attente. Derrière sera édifié le dispensaire de la Croix- Bouge, avec salle pour consultations de nourrissons, salle de pansements, appartement pour l'infirmière. Tous les édifices de la place Carnégie, encadrés de verdure, seront entourés d'une grille uniforme avec soubassements et pillions en ciment. Cette vaste place concentrera donc tous les bâtiments communaux dans une superficie de 6 hectares et pourra être considérée, ainsi que le désiraient les Américains, comme une place communale modèle. La place Carnégie, le plan d'alignement, d'embellissement et d'extension de la ville ont été conçus, au lendemain de l'armistice, par le maire et ses collaborateurs au Conseil municipal. Le projet de reconstruction, soutenu avec énergie par les édiles farnois, a été approuvé par la Commission départementale en sa séance du 18 décembre 1922. Il n'a jamais subi ni transformation, ni compression, malgré les difficultés qu'il a rencontrées avant sa réalisation".

La Technique sanitaire et municipale : hygiène, services techniques, travaux publics, 1927, p. 345-347

Illustrations



Place de Fargniers. Extrait de
Conciliation internationale, 1922.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205589NUCA



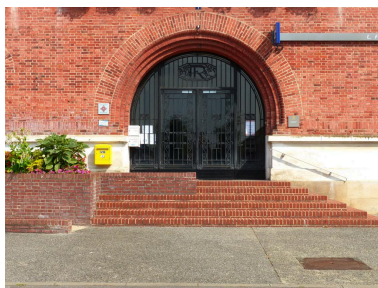
Vue générale, depuis le sud.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205481NUCA



Vue générale, depuis le sud-ouest.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205600NUCA



Vue de situation depuis le nord.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205507NUCA



Vue de l'entrée principale.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20170205599NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Place Carnegie de Fargniers (IA02010726) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, Fargniers, place Carnegie

Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

Oeuvre(s) contenue(s) :

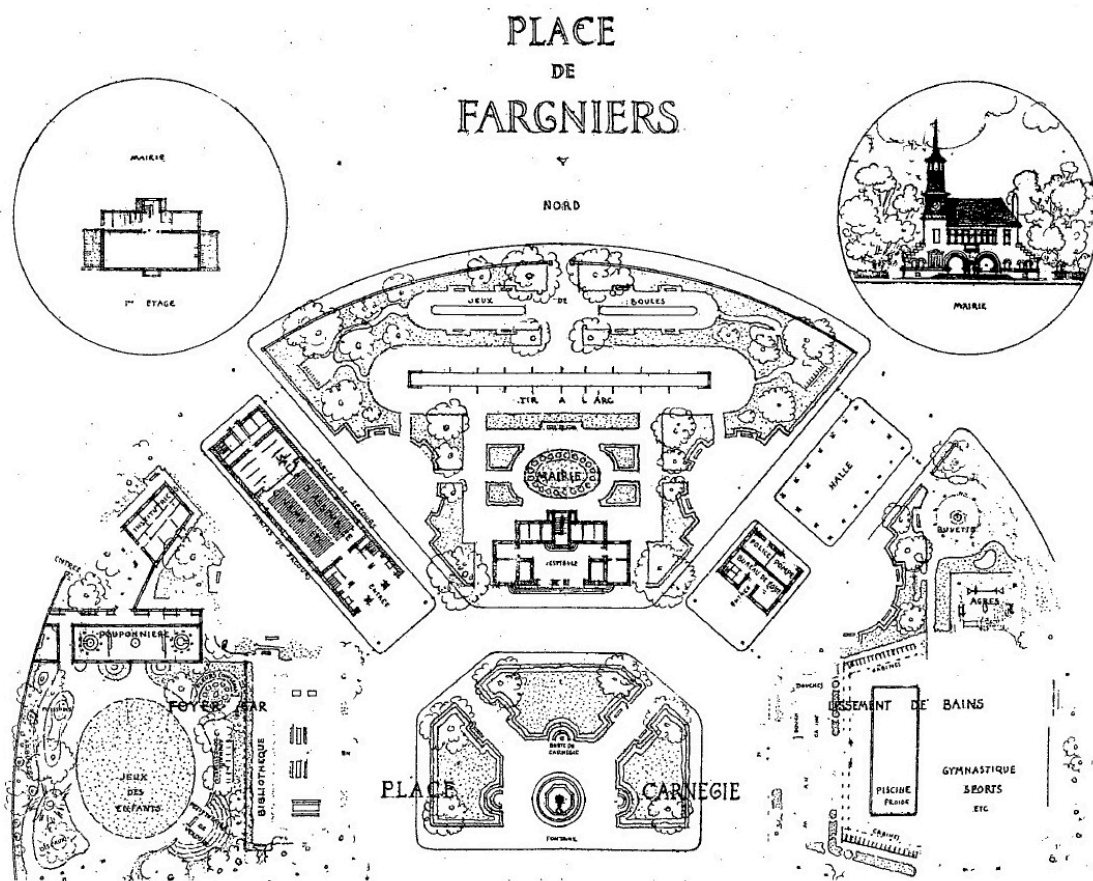
Oeuvre(s) en rapport :

Grand Tergnier (IA02010939) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

La ville nouvelle de Fargniers (IA02010688) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, Fargniers

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Place de Fargniers. Extrait de Conciliation internationale, 1922.

IVR32_20170205589NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, depuis le sud.

IVR32_20170205481NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, depuis le sud-ouest.

IVR32_20170205600NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis le nord.

IVR32_20170205507NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée principale.

IVR32_20170205599NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation